

Bordeaux, le 5 février 2021

## Politique Jeunesse - Caf de la Gironde

Rédacteur : **Isabelle Clavé, Clémence Virol**

Objet : **Modalités de suivi des financements 2020 des projets jeunesse au regard des contraintes liées à l'épidémie COVID 19**

Destinataires pour application : **Structures du schéma départemental jeunesse**

Mesdames, Messieurs,

Au regard du contexte épidémique de la Covid 19 et les diverses mesures que le gouvernement a dû mettre en place visant à protéger la population des risques liés au virus, les structures du Schéma départemental jeunesse ont dû s'adapter aux différentes phases de confinement pour maintenir le lien et les actions ou les accueils des jeunes de leurs territoires.

La caisse d'allocations familiales de la Gironde a bien conscience des modifications qui ont dues être opérées par ses partenaires dans la prise en charge, le maintien du lien et l'accompagnement des jeunes tout au long de cette période.

Le choix de notre organisme est de réagir au plus près des évolutions de ces projets et de soutenir le plus possible les actions menées.

Ainsi nous vous proposons les modalités de suivi des financements engagés en 2020 suivants :

### Trois cas seront retenus :

<b>Maintien ou modification des projets Réalisation partielle des projets</b>	Les structures ont pu mettre en place les actions prévues ou ont dû s'adapter et ont engagées des actions, des moyens humains et/ou matériels pour continuer à travailler avec les jeunes.	Le partenaire devra saisir son bilan sur le site jeunesse du Département avant le 28 février 2021	La CAF étudiera le bilan et maintiendra la subvention.  <b>NB : Si le bilan financier est bien inférieur au prévisionnel, le solde ne sera pas versé.</b>
<b>Réalisation des projets sur 2020 et 2021</b>	Les structures ont engagé la mise en œuvre des projets sur l'année 2020 et la poursuivent au cours du 1 <sup>er</sup> semestre 2021	Le partenaire devra saisir un bilan intermédiaire relatif à l'année 2020 sur le site jeunesse du Département avant le 28 février 2021 puis un	La CAF étudiera les bilans et maintiendra la subvention



ALLOCATIONS  
FAMILIALES

**Caf**  
de la Gironde

		bilan final relatif à l'année 2021 avant le 30 juin ou le 30 septembre (pour une réalisation pendant les mois de juillet-août 2021).	
<b>Projets non réalisés</b>	Le partenaire n'a pas pu mettre en place l'action prévue	Le partenaire devra communiquer l'information avec l'intitulé de l'action sur le mail jeunesse : <a href="mailto:jeunesse.cafbordeaux@caf.cnafmail.fr">jeunesse.cafbordeaux@caf.cnafmail.fr</a>	La caf demandera le remboursement de la subvention versée pour ce projet

La Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde tient tout particulièrement à vous témoigner tous ses remerciements en cette période compliquée et incertaine.

Bien cordialement,  
**L'équipe Enfance Jeunesse.**